

LE MOT DU PRESIDENT GENERALLA CARTE DE NOS ENFANTS

Je n'entends point participer ici aux discussions idéologiques ou politiques du moment (l'Article 22 des Statuts de l'Amicale m'en empêcherait d'ailleurs), mais plutôt replacer les choses dans une meilleure perspective.

Ainsi voudrais-je reprendre le gigantesque voyage du Général De Gaulle en Afrique pour le situer au nombre des décisions graves et irrévocables qui, à un moment de leur évolution, orientent non seulement une Nation, mais le devenir de toute l'Humanité.

En ces jours d'août (qui compteront peut-être plus dans notre histoire que le 18 juin 1940), le Général De Gaulle a, ne nous y trompons pas, joué avec grandeur la carte de nos enfants. A celà le référendum ne changera plus rien.

Héritier de notre histoire, il a, avec émotion, dignité, ironie et virulence, tenu un langage lucide, transcendant les opportunités pour amener Français et Africains à une coexistence volontaire et effacer les injustices inhérentes au développement inégal des Peuples de la nouvelle Communauté.

Car créer des unités supranationales, en Europe comme en Afrique, en obtenant la discipline librement consentie des particularismes, y compris celui des Français de la Métropole, est pour la France le seul moyen de reprendre en mains un destin passé dans celles des Etats-Colosses.

L'Histoire n'attend pas. Puisse, cette année, notre pays savoir être à l'heure de l'Histoire.

Bernard METZ

N O S M O R T S

----- Nous avons appris avec peine le décès en février 1958 à l'âge de 27 ans, du frère de notre camarade mort pour la France RICHARD Théophile.

Aux parents et à la famille éplorés et tant éprouvés nous présentons nos sincères condoléances.

(Famille RICHARD Théophile - 4, Rue du Bassin - DANNEMARIE Ht-Rhin)

=====

N O S V I V A N T S

----- CARNET ROSE -----

Nous apprenons la naissance d'OLIVIER 4e enfant de notre camarade B I J O N Hubert le 7.2.58.

Nos plus vives félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux au bébé.

=====

A D R E S S E S

-
- WINTER Raymond - 2, Rue de Lyon - EPINAY-Sur-SEINE - (Seine)
 - Cne BRUN François - 12, Rue Hoche - GRENOBLE (Isère)
 - LANDWERLIN Octave - Rue Brûlée - STRASBOURG (Bas-Rhin)
 - BIJON Hubert - 5, Rue Massenet - STRASBOURG (Bas-Rhin)
 - WEISS André - 17, Rue Franklin - ST-GERMAIN-en-LAYE (S.& O.)
 - FISCHER Edmond - 20, Rue de la Wanne - MULHOUSE - Ht-Rhin
 - BURGER Auguste - 6, Rue Moser - SCHILTIGHEIM - Bas-Rhin
 - HUBER Ernest - 13, Bld Leblois - STRASBOURG - Bas-Rhin

Le bulletin N° 89 adressé à l'Adjudant-chef GAUTHIER Roger (S.P. 61.005 FFA) nous est revenu avec la mention "Inconnu du Vaguemestre". Les camarades connaissant sa nouvelle adresse sont priés de bien vouloir la communiquer à Monsieur Paul MEYER (161, Rue Th. Deck - GUEBWILLER - Ht-Rhin).

=====

B U L L E T I N

Il y a encore de nombreux camarades qui n'ont pas versé leur quote-part au CCP 1388,14 LYON (Paul MEYER - GUEBWILLER) pour 1958 : Frs. 300.- (changement d'adresse : Frs. 50.-

=====

D I N E R - D E B A T

à STRASBOURG le 19 avril 1958

Résumé de l'exposé du Docteur BONEY

" De la pomme de discorde au bien de famille " (suite)

Le territoire est peuplé de nomades et le nomade ne subsiste que grâce à une étroite symbiose avec l'animal; Cette interdépendance est inscrite dans le rapport des effectifs. Dans certaines régions, on dénombre environ 4 chameaux pour 3 hommes. Que ce rapport vienne à baisser au-dessous du seuil vital, il s'ensuit une rupture d'équilibre génératrice de troubles sociaux graves. C'est ne l'oublions pas à la faveur du nomadisme de l'éleveur saharien, que ce sont établies ces fameuses chaînes de communications qui propagent depuis des siècles les idées et les propagandes religieuses ou partisanes. Les problèmes ainsi posés, antérieurement même à l'institution de l'OCRS ne disparaîtront pas avec la mise en valeur moderne des richesses du sous-sol; bien au contraire, ils s'en trouveront accrus car ils se compliqueront d'une détribalisation et de la modification rapide d'une structure sociale autochtone traditionnelle. Ceci n'a pas échappé aux hommes qui suivent de très près toutes ces questions. C'est ainsi que dans l'exposé des motifs d'une proposition déposé le 3 décembre 1957, sur le bureau de l'Assemblée de l'Union Française, il a été demandé que le Gouvernement de la République, envisage dans leur actualité et dans leur plénitude, les problèmes humains que pose la découverte récente du pétrole et de divers minerais dans le sous-sol du Sahara français. C'est ainsi que sous l'impulsion d'un homme aussi réaliste que le Président Louis ARMAND, il a été créé, dans le cadre du Bureau Industriel Africain, un Centre d'Etudes et d'Informations des problèmes Humains dans les Zones arides qui cherche des solutions à tous ces problèmes, qui, s'ils ne sont pas correctement traités, aboutiront à la création, en marge du groupe tribal de plus en plus désarticulé, d'un prolétariat misérable et sans armature sociale. Or jusqu'alors, il faut reconnaître que le Ministère du Sahara semble s'être assez peu soucie de ces questions pourtant primordiales. Trop préoccupé, semble-t-il, des territoires du Sud-Algérien, le Ministère du Sahara déséquilibre cet ensemble à la fois humain et économique que devait être l'O.C.R.S. Pire, il donne la sensation aux milieux dirigeant l'Afrique Occidentale et d'Afrique Equatoriale, de sacrifier l'Afrique Noire à l'Afrique Blanche. Acceptant l'institution de l'O.C.R.S. l'Afrique Noire donnait, mais donnant, elle entendait également recevoir. A méconnaître cette disposition initiale, on va encore au devant des pires déboires. Maintes réactions locales l'ont déjà montré. Cette nécessité de s'occuper de façon urgente, dynamique selon un plan d'ensemble des données propres aux populations du Sud, apparaît de façon plus impérieuse encore, si l'on considère le problème de la Mauritanie dont on sait que les dirigeants ont refusé de voir même une parcelle du territoire, inclus dans les limites de l'O.C.R.S.

...

...
 Or promouvoir cette politique de l'élevage apparaît maintenant être le seul moyen de rallier la Mauritanie et ce raliement est capital. Sans la Mauritanie, l'O.C.R.S. n'est pas viable dans le temps. C'est l'évidence. Un territoire sans fenêtre sur la mer, reste crispé et nécessairement neutre. Or l'évènement économique saharien ne peut être neutre. Il doit pouvoir prendre des positions franches dans les compétitions économiques, il lui faut une sortie sur la mer. Sans exclure la Méditerranée il faut penser Atlantique et ce, aussi bien sur le plan technique que sur le plan international. Les raisons sont aisées à concevoir. Indépendamment du reste, de cette fenêtre maritime directe, l'intégration de la Mauritanie, politiquement à cheval sur l'Afrique Noire et l'Afrique Blanche, apporterait au potentiel énergétique, industriel et économique de l'O.C.R.S. le surcroît de richesses représenté par le cuivre et le fer d'AKJOUCHT et de FORT-GOURAUD. Politiquement enfin, un des problèmes serait résolu à l'égard du Maroc. Mais il faut reconnaître que la politique de départementalisation qu'on nous dit transitoire, se situe aux antipodes de la voie qu'il conviendrait de suivre. Sans parler même de l'obstacle qu'elle constitue à l'égard des Etats périphériques non encore associés, ainsi que des territoires du Soudan, du Niger et du Tchad, déjà partiellement englobés dans les limites de l'O.C.R.S. c'est à l'intérieur même de cette dernière, au sein des deux départements nouvellement créés, que cette politique d'assimilation risque d'engendrer des perturbations graves aux conséquences incalculables. Dans l'Afrique en pleine métarmopose et plus encore dans les parties de cette Afrique qui subissent les influences de l'Islam, il faut toujours compter avec le nationalisme qu'il soit éclatant ou latent, voire imperceptible. Il eut été pourtant facile de décider la promulgation de la Loi-Cadre pour l'Outre-Mer sur ces anciens territoires du Sud-Algérien qu'on a érigé en départements calqués sur l'organisation métropolitaine. On serait parvenu ainsi à homogénéiser immédiatement tous les problèmes sociaux et sanitaires au lieu de voir, comme il en est maintenant, l'O.C.R.S. en retard sur l'évolution politique des territoires d'Outre-Mer. Qu'on mesure l'influence qu'aurait eu sur l'évolution du devenir politique de l'Algérie, l'institution de Conseils de Gouvernement pour les actuels départements des oasis et de la Saoura. Qu'on n'objecte pas que ce sont des rêves. Le fonctionnement d'Assemblées chez les touaregs et chez les Toubbou n'est pas indispensable. De graves difficultés nous attendent; il ne semble pas jusqu'alors qu'on s'en rende réellement compte. Elles ne tarderont cependant pas. Très vite, le Ministre du Sahara sera aux prises avec les différents Gouvernements du Sud. Son dernier voyage en Afrique Noire lui a du reste révélé la sensibilité de nos Ministres ultra-marins. Ils croient ce qu'ils font. Ils ont le sens de leurs responsabilités, mais aussi la connaissance de leur autorité. Aussi ont-ils ressenti quelque ombrage de ce que certaines décisions du Ministère du Sahara, leur ont donné l'impression qu'on les tenait pour quantité négligeable. Il n'a donc jamais été aussi urgent que de revenir à l'esprit de l'article 3 de la loi instituant l'O.C.R.S. C'est là le moyen de surmonter tous les problèmes en les transformant, afin qu'ils puissent toujours être envisagés sous un angle social, économique et technique.

....

Les déclarations du Sénateur du Soudan, Monsieur MAHAMANE ALASSANE HAIDARA, doivent être ici rappelées, car elles ont été faites aussi au nom du Niger et du Tchad : "Le Gouvernement du Soudan, a-t-il déclaré, approuve pleinement l'O.C.R.S. en tant qu'organisation économique, en revanche il est contre la thèse selon laquelle le Sahara, entité politique et administrative, devrait être rattaché directement à la Métropole et constitué en territoires. Il n'accepte pas que soient détachés du Soudan des territoires qui lui sont propres et non plus que l'OCRS exerce une autorité directe, politique et administrative, sur les territoires du Soudan; il reste opposé à toute délégation de pouvoir, toute nomination, toute délimitation de frontières, toute mesure tendant à faire de l'OCRS une entité politique distincte". Et il concluait : "Le Gouvernement du Soudan est partisan, sans réserve, de l'OCRS telle qu'elle a été définie par la Loi de Janvier 1957, à condition qu'elle n'empiète pas sur la personnalité politique des territoires."

Cette attitude qui traduit les préoccupations des territoires d'Outre-Mer appelés à participer au complexe de l'OCRS, correspond dans son principe à ce qui est la base des réactions marocaines à l'égard de la mise en valeur du Sahara. Nous ne parlerons pas du problème des frontières de ce que l'on nomme les confins du Sud Marocain. Disons simplement que la départementalisation, si elle est poursuivie, ne fera qu'en rendre la solution plus difficile. Et pourtant, là encore, il paraît clairement qu'en revenant à l'esprit des promoteurs de l'OCRS bien des difficultés seraient applanies, bien des compromis trouvés, bien des solutions facilitées. Nous n'en voulons retenir qu'un témoignage, d'autant plus important qu'il émane d'un homme chez qui cette attitude révèle un possible revirement riche de promesses. Leader de l'istiquial, Monsieur ALLAL EL FASSI, c'est de lui dont il s'agit, vient en effet de consacrer un éditorial dans "Sahara El Moghreb, à la possibilité d'une exploitation commune par la France et le Maroc, des richesses sahariennes et par la mise en valeur de ressources jusqu'alors revendiquées comme partie intégrante du patrimoine chérifien. Il y met évidemment des conditions; celles-ci rejoignent dans leur principe celles que posent de leur côté, les dirigeants Soudanais, Nigériens et Tchadiens. Or si l'on veut; il est plus aisé qu'il pourrait sembler de saisir la main tendue en tenant compte des objections comme des possibilités offertes. Mieux il n'est pas besoin d'inventer des textes ou des conventions nouvelles. Il importe de revenir purement et simplement à l'esprit de l'article 3 de la Loi du 10 janvier 1957, instituant une organisation Commune des Régions Sahariennes en ne conférant à celles-ci qu'un caractère spécifiquement technique et économique à objectif social et humain. Sur le plan marocain, la convention, toujours en vigueur, signée le 18 mars 1945, à l'Alla Magnia, nous fournit tout à la fois, une base de principe sur laquelle il est possible d'envisager une coopération étroite et un instrument diplomatique permettant le simple recours à des conditions d'application adaptées aux idées actuelles. Reprenons ce texte quelque peu oublié, notamment son article 4. On y lit : "Dans le Sahara, il n'y a pas de limites territoriales à établir entre les deux pays, puisque la terre ne se labore pas et qu'elle sert seulement de paccage aux Arabes des deux empires qui viennent y camper pour y trouver des paturages et les eaux qui leur sont nécessaires.

...

Les deux souverains exerceront de la manière qu'ils l'entendent toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara". On mesure sans avoir à entrer dans le développement et les détails, toutes les conclusions d'intérêts pratiques, que juristes et diplomates peuvent tirer d'un semblable texte. Il suffit de le vouloir. Ainsi Afrique Noire, Maghreb, France Métropolitaine, chacun peut trouver comme un profit au Sahara qui, de la pomme de discorde qu'il est actuellement encore, doit devenir le bien commun générateur d'associations pacifiques. La solution repose sur quelques idées simples. Nous l'avons vu. Mais il en est, des idées comme des êtres; elles ne peuvent survivre à demeurer longtemps virtualité. Il leur faut prendre corps. Comme on a pu le dire: si la vérité se discute à froid, elle ne se crée qu'à chaud; or la température monte. Voici venir rapidement les jours des grandes décisions. Le centre de gravité du monde Arabe risque en effet de basculer entraînant avec lui l'ensemble du Continent Africain si l'Occident n'offre pas aux Etats du Maghreb et d'Afrique Noire les moyens d'édifier le fécond contrepois nécessaire. Il lui faut faire vite. Le Sahara peut y contribuer grandement. Mieux ce peut être l'un des facteurs décisifs appelé à orienter l'histoire de la seconde moitié du vingtième siècle, mais non dans le sens où il semble qu'on l'ait incliné jusqu'alors. Que l'on sache que les anciennes formules sont périmées, que des mots sont usés. Postulant un dépassement dans la libre association d'indépendance préalablement accordée, le Sahara doit montrer que la France sait créer de nouvelles formules qui soient adaptées aux besoins comme aux aspirations du monde de demain. Alors la leçon de Robert MONTAGNE n'aurait pas été donnée en vain.

=====

UN PEU QUELQUE CHOSE DE MALRAUX

Il y a eu mille façades publiées par la presse au sujet de notre Colonel BERGER. Il faut peut-être toutefois nous souvenir de certains aspects "Brigade" et retenir ce qui fit avec les Anciens la petite histoire de la B.A.L. Ces extraits morcelés ne veulent rien reconstituer; mais simplement rappeler certains jeux de lumière sur le sol des cathédrales, parce qu'ils émanent du soleil jouant à travers les magnifiques vitraux....

D'abord un portait vraisemblable de Michel CLERC (1) :

" Visage blême et dévoré, dont les traits sont sans cesse au travail, où rien jamais ne se repose. On y verrait, pour un peu, se creuser une ride qui, l'instant d'avant, n'était pas là. L'oeil est sombre, le front tumultueux. Quand Malraux vous regarde, un sourcil plus haut que l'autre, on dirait qu'il vous vise. Ce sont les yeux d'un pilote de chasse, d'un tireur de carabine.

On sait, bien sûr, que ce ministre a joué de l'avion et de la mitrailleuse, qu'il a fait sauter des ponts et vécu l'aventure sanglante du XX^e siècle partout où elle s'offrait à lui, en Chine, en Espagne, dans les maquis de Corrèze et sur le Rhin, mais ce qu'il vise, derrière les cibles, il est seul, il est le premier, presque toujours, à le voir.

....

" C'est une certaine forme de l'avenir. C'est la réponse que peuvent donner aux grandes questions de notre temps le créateur et le héros.

De ses doigts de prestidigateur, Malraux dessine l'avenir. Les mots partent, comme des balles. Ce qu'il dit est au futur. Le passé ne l'intéresse pas. Il ne croit pas aux biographies, il jure qu'il n'a pas de souvenirs. Le passé ne l'intéresse que s'il est vieux de trois mille ans au moins. Le passé de la Chine, les masques khmers, les dieux du Cambodge, toute cette mythyologie dont il a fait son Musée Imaginaire. Sa biographie se confond avec sa légende.

Tout le monde sait qu'à vingt ans à peine il s'embarqua pour l'Indochine et parcourut, cinq années durant, le Cambodge et le Siam en quête de trésors pour le compte d'un antiquaire allemand. Fatigué de l'archéologie, il se glissa dans les rangs du Kuomintang, se brouilla avec Chang Kai-Tcheck, conseilla le révolutionnaire soviétique Borodine, puis rentra en France avec deux livres qui firent sa gloire, la Condition humaine et les Conquérants.

La gloire, l'argent risquaient d'être pour Malraux l'embourgeoisement et l'ennui. Mais quand on a négocié des armes à deux heures du matin dans les bars de Shangai, on ne s'endort pas sur l'oreiller d'un prix Goncourt.

Des centaines de milliers de jeunes gens avaient reconnu, en Malraux, le héros de leurs angoisses, l'écrivain d'un nouveau mal du siècle où les conflits se dénouent à la lumière des incendies, où les sentiments s'appellent souffrance, colère, révolte. Ils n'oublieraient jamais l'instant où Tchen se prépare, au premier chapitre de la Condition Humaine, à soulever, mains hésitantes, le moustiquaire qui protège l'homme endormi qu'il va tuer. Garine, Borodine, Kyo, Kassner sont les grands personnages de notre siècle. Celui qui les a créés ne peut s'asseoir à la terrasse des Deux Magots pour se métamorphoser en Léon-Paul Fargue. Malraux n'est pas un homme de lettres. Malraux est un homme.

Sa fièvre l'a lancé sur toutes les pistes. En compagnie de Corniglion-Molinier, il a cherché, quelque part aux frontières de l'Abyssinie, un royaume imaginaire, celui de la Reine de Sabba, comme il a cherché, plus tard, à travers son Musée Imaginaire, le sens et la raison d'être des chefs-d'oeuvre. A travers la guerre d'Espagne, il a essayé de comprendre, alors qu'il commandait l'aviation républicaine, comment et pourquoi meurent les combattants. Après le pourquoi de l'art, le pourquoi du courage."

Ensuite, voici

UN SOUVENIR DU COLONEL BERGER

" Un souvenir, soudain, affleure. C'était en 1944. Il inspectait, sous le nom de Colonel Berger, les maquis de Corrèze, quand sa voiture tomba dans une embuscade allemande. Coup de frein. Malraux et le chauffeur sautent dans un fossé. Les Allemands tirent. Malraux, blessé, est à terre. Il perd son sang. Les Allemands le transportent dans la petite ville de Gramat où les officiers l'interrogent tandis qu'il est allongé sur une civière. Sur le carreau blanc, son sang fait de larges taches.

...

" Alors se déroule une des rares scènes qu'il ne peut oublier. Il a entendu les Allemands hurler le nom de la patronne de l'Hôtel du Midi qui leur sert de P.C. pour essayer d'obtenir un repas. Elle a fait celle qui n'entend pas. Soudain, la porte s'ouvre et elle apparaît avec un grand bol de chocolat et des tartines de pain blanc qu'elle dépose à côté de Malraux :

- Ce n'est pas pour vous, dit-elle aux Allemands. C'est pour l'officier français.

Ce trait de courage est aujourd'hui encore dans la mémoire de Malraux.

De Gramat, les Allemands le transfèrent à Cahors, dans un ancien dancing où siège, non loin du Paris-Toulouse, la gestapo.

- Qui êtes-vous ? demande l'officier.

Le Colonel répond qu'il est André Malraux.

" L'Allemand n'en croit pas ses oreilles. Enquête. Commission rogatoire. Cinq jours s'écoulent. Malraux est évacué vers la prison centrale de Saint-Michel, à Toulouse. Condamné à mort, le 24 août, il est délivré. Les Allemands ne le reprennent pas. L'heure de la libération a sonné.

- C'est parce qu'ils n'ont pas cru à mon identité et ont voulu tirer au clair cette affaire qui les intriguait, que je n'ai pas été fusillé aussitôt. Après, il était trop tard."

Puis vint Pâques 1945 à Strasbourg, où eut lieu - dit-on - la première rencontre entre le Général De Gaulle et le Colonel Berger...

" qui connaissait aussi bien la technique de Léonard de Vinci pour obtenir des bkeus que personne n'a jamais retrouvés depuis lors, que les avantages de la balle dum-dum ou encore les manies de Tourgueniev qui ne pouvait écrire qu'à la condition de tremper ses pieds dans un baquet d'eau froide.

Il commandait alors la Brigade Alsace-Lorraine."

=====

DECORATION

----- Nous félicitons vivement notre camarade

Henri INNOCENTI

qui vient de recevoir la Croix de la valeur militaire avec citation à l'ordre de la Division.

(Cdt Henri INNOCENTI - C.P.E.T. - Le Kreider - Dpt. de SAÏDA (Algérie))

=====

UN MERCI CORDIAL

Mon appel du 18 juin a été entendu et c'est 125 livres qui me sont parvenus à ce jour. Inutile de vous dire que mes hommes sont comblés et comme je ne peux répondre individuellement à tous les généreux donateurs, je voudrais que vous adressiez par la voie du bulletin un "grand merci" à tous les anciens qui ont répondu à cet appel.

Secteur très calme en ce moment et la population des Hauts-Plateaux s'apprête à se présenter en masse aux bureaux de vote le 28 septembre. J'ai de très grosses satisfactions avec cette population de semi-nomades et ensemble nous faisons du bon travail. Ici pas de problèmes, ils veulent une Algérie Française.

Cdt INNOCENTI

VIE DES SECTIONS

" C. C. "

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE CENTREL DU 1er JUILLET 1958
Restaurant de la Mauresse à STRASBOURG

Présents : METZ - HEES - ANCEL - BOCKEL - SCHUH - FARGE - SCHMITT

Excusés : DEDOYARD - BORD

Absents : THONY - GENTZBOURGER - PHILIPPI - STEPHAN

Sections : Présents : Moselle : SION, Vice Président remplaçant
PILLOT

Bas-Rhin : NEFF, CHILLES

Haut-Rhin : MEYER

Absents : PARIS - SAVOIR - TOULOUSE.

La séance est ouverte par le Président Bernard METZ à 20 h.45.

1°) Elections : Les membres sortants du Comité Central qui avaient été réélus lors de l'Assemblée Générale à Fribourg du 4 mai 1958, sont confirmés dans leurs précédentes fonctions au Comité Central. Le Bureau du Comité Central est constitué comme suit :

- Président : Bernard METZ

- Vice-Présidents : DIENER-ANCEL et MARING

- Secrétaire Général : Georges SCHMITT

- Adjoint : GENTZBOURGER

- Trésorier : HEES

- Commission d'admission : SION et THONY

- Membres sans fonction : BOCKEL - BORD - DEDOYARD - FARGE -
PHILIPPI - SCHUH - STEPHAN .

2°) Les photos commandés de la sortie de l'année dernière sont arrivées. Quant à celles de cette année, les commandes ne pourront être rassemblées avant la fin des vacances.

3°) Communication du Président Bernard METZ au sujet de sa position, au nom de l'Amicale, au cours des événements récents. Cette communication reprend dans ses grandes lignes une lettre adressée au Président de la Section du Bas-Rhin dont l'essentiel a été publié au Bulletin. Le Comité approuve l'attitude du Président Bernard METZ, d'ailleurs conforme à l'article 22 des statuts de la B.A.L. précisant l'apolitisme de la B.A.L.

4°) Divers : U.F.A.C. - Le Comité Central autorise la section du Bas-Rhin à être membre de l'UFAC, ainsi que les autres sections qui le désirent, sous réserve de se référer à l'article 22. DIENER-ANCEL fait des réserves sur le principe. CHILLES qui fait partie de la Commission Départementale de la Carte du Combattant annonce que les commissions départementales ont maintenant le droit de liquider les dossiers en souffrance. Il présente une

...
motion au sujet de la carte C.V.R. et est approuvé à l'unanimité par le Comité Central.

L'Assemblée Générale de 1959 se tiendra à REMIREMONT et sera organisée par le Bas-Rhin soit le 26.4. ou le 3.5.1959.

Fin de la réunion à 22 h.45

Georges SCHMITT

=====
" H. R. "
=====

PROCES - VERBAL

DE LA REUNION EN DATE DU 19 JUILLET 1958 DU COMITE DE LA SECTION H.R.

La séance est ouverte à 20 h.30 au Restaurant Central à COLMAR.

Sont présents : MM. MEYER, Président, BITSCHENE, GRIMM, HARTMANN,
LIBOLD, LUTRINGER, Dr. OFFENSTEIN, PFOHL,
VENTURELLI et DEVILLER.

Se sont faits excuser :

MM. GROTZINGER , LINDER, MARTIN.

Les délibérations portent sur les points énumérés ci-après :

Compte-rendu de la réunion du 1.7.1958 du C.C.

Relatant les débats qui se sont déroulés à cette réunion, le Président fait part de la demande de l'U.F.A.C. tendant à s'assurer l'affiliation en bloc des membres de la B.A.L. . Le C.C. ayant donné aux sections toute latitude pour se prononcer librement sur cette question, la section H.R. décide, pour certaines raisons, de s'abstenir d'une telle adhésion:

Réunion de l'Assemblée Générale annuelle de la B.A.L.

Il est confirmé que l'organisation de celle-ci est à l'initiative de la section B.R. La date est fixée au 3.5.1959 et le lieu retenu est REMIREMONT.

Assemblée Générale de la Section H.R.

Comme prévu lors de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue à THANN, la prochaine réunion annuelle aura lieu à GUEBWILLER le 11.4.1959.

Sortie familiale des membres de la Section H.R.

Le capitaine LINDER donnant suite au voeu exprimé par "certains" est disposé à accueillir à WOLSCHWILLER, commune dont il est le Maire, les membres de la Section H.R. Anciens de la B.A.L. résidant dans le Haut-Rhin, ainsi que leur épouse, sont donc conviés à cette sortie prévue pour le dimanche 12.10.1958. Toutes précisions seront fournies ultérieurement sur l'organisation matérielle de cette sortie qui revêtira un caractère particulièrement familial.

...

Fleuet de France

La Section H.R. a contribué moyennant versement de 2.000.- Frs. à la collecte organisée par l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Le Comité approuve la mesure prise.

Souvenir Français

Cette organisation a lancé récemment un appel à l'esprit d'union des différentes associations patriotiques. Aucune obligation à cotisation n'est envisagée. Son but réside dans l'entretien des tombes des combattants morts pour la France. A l'unanimité le Comité H.R. donne son accord de principe.

Inauguration du Monument de la 4e D.M.

Le Président rend compte que la section a versé une contribution aux frais découlant de l'organisation de cette cérémonie, mais n'a pas été invitée à y assister. Le Comité ne peut que déplorer une telle omission.

Groupement des Vosges

A la suite de la décision prise par l'Assemblée Générale de l'Amicale, les membres de la B.A.L. résidant dans le département des Vosges sont rattachés administrativement à la Section H.R. Le Comité exprime sa satisfaction de voir ainsi grossir les rangs de la section.

Album

Les différentes photographies prises lors de la sortie à FRIBOURG sont actuellement en cours de transmission. Il est demandé aux intéressés d'activer la communication de ces photos au destinataire désigné dans la note d'accompagnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

Le Secrétaire p.i.

Robert VENTURELLI

B U L L E T I N

=====

----- Nous remercions les camarades qui ont bien voulu payer leur abonnement au bulletin depuis le dernier numéro paru.

ABONNEMENTS RECUS POUR 1958 : Ernest HUBER - Le Breton - ESCHBACH J. - CHILLES Julien - DIENER-ANCEL - Bernard METZ - NEFF Léon - SION Marcel - KESSLER Paul - ARMBRUSTER J.L. - PELTRE Raymond - GRAFF Ch. - SAMSON Marcel - BURGER Auguste - ILLIS Victor - LECLERC Ernest - OFFENSTEIN Marc - ABRAHAMSON Pierre - Dr. MASSERAN L. - HEMMERLIN Louis - PFOHL Charles - DEVILLER Antoine - BIJON Hubert - BRUN François - WINTER Raymond - IMHOFF Jean - WEISS André.

ABONNEMENTS RECUS POUR 1959 : Mme SERES - NEFF Léon - HEES Lucien - ABRAHAMSON Pierre - DEVILLER A. - BIJON Hubert -

ABONNEMENTS RECUS POUR 1957 : ZESSOS Charles.

CHANGEMENTS D'ADRESSES RECUS : INNOCENTI Henri - HUBER Ernest - BURGER Auguste - BIJON Hubert - BRUN François - WINTER Raymond - WEISS André.

vvvvvVVVvvvvv

FAMILLES DES MORTS DE LA SECTION HAUT-RHIN

- B - M. et Mme BATOT - 20, Bas d'Orbey - ORBEY - Ht-Rhin
parents de l'Adjudant-Chef Henri BATOT
- B - Mme BAUMANN Charlotte - N° 51, RIEDISHEIM - Ht-Rhin
soeur de notre camarade OERTHER Charles
- MHB - Mme Vve Benjamin COLLAINÉ - 50, Rue du Général de Gaulle -
RIQUEWIHR - Ht-Rhin
- B - M. Xavier DUFAY - 24, Place de l'Archevêché - AIX-EN-PROVENCE
(B. du Rh.) père du Commandant DUFAY Pierre
- B - M. et Mme FIGUERES - Marchand Drapier - COLLIOURES (Pyr. Orient.)
parents du Capitaine FIGUERES Jean Félix Henri
- B - Mme GROSS Marie - N° 97 - GUNDOLSHEIM - Ht-Rhin
mère de notre camarade GROSS Henri
- B - M. ILTIS Xavier - Colonie Amélie 4 - Rue B - WITTELSHEIM - Ht-Rhin
père de notre camarade ILTIS Louis
- B - Mme Vve Joseph LABASTIE - 16, Impasse de la Tourette - BORDEAUX-
BASTIDE (Gironde)
- B - Mme Vve MONNIER Pierre - 23, Rue de Saverne - BELFORT (Terr.)
- MHB - Mme la Générale NOETINGER - 14, Rue du Colonel Moll - LAXOU par
NANCY - (M. & M.)
- B - M. RICHARD - 4, Rue du Bassin - DANNEMARIE (Ht-Rhin)
père de notre camarade RICHARD Théophile
- B - Mme Vve Xavier SCHREIBER - N° 4 - HEIDWILLER par ILLFURTH - Ht-Rhin
- B - Mme ZACHARIAS - 9^a Rue Dinet - MULHOUSE-BOURTZWILLER (Ht-Rhin)
mère de notre camarade René François ZACHARIAS
- B - Mme Louis ZUNDEL - 22, Grande Rue - BITSCHWILLER - Ht-Rhin
mère de notre camarade Henri ZUNDEL

=====